

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 137 (1992)
Heft: 6

Artikel: Deux "incontournables" manuels de tir
Autor: Curtenaz, Sylvain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Deux «incontournables» manuels de tir

Par le premier-lieutenant Sylvain Curtenaz

Les résultats obtenus avec une arme ne proviennent pas des seules qualités techniques de celle-ci, mais bien de l'instruction et du «mental» de l'utilisateur. Le seul tir en stand, s'il permet de développer la maîtrise de la précision et de la concentration, ne suffit pas pour former des combattants. Et l'on oublie trop souvent que la mission première d'une arme consiste à mettre un adversaire hors de combat.

Deux armes souffrent tout particulièrement d'une fausse image. Le pistolet, distribué comme insigne de leur rang aux officiers et sous-officiers supérieurs, fait piètre figure – dans l'esprit des porteurs – face au fusil, arme par excellence du fantassin. L'autre est une «arme de bandit», la mitraillette qui, bien que distribuée en grand nombre aux soldats lors de la Seconde Guerre mondiale, ne trouva que difficilement grâce à leurs yeux. Elle fut en revanche l'arme idéale de la résistance. Le conflit terminé, la production et le développement continuèrent. La mitraillette est couramment distribuée aux équipages de chars, aux servants d'appareils et d'armes collectives, ainsi qu'aux cadres. La MAT-49, la *Sterling* et l'*Uzi* entrent dans cette catégorie.

La montée de la violence urbaine redonne toute leur importance au pistolet et à la mitraillette, car ils équipent généralement les forces de l'ordre. Et si notre armée, comme le dit clairement le Conseil fédéral dans son *Rapport sur la politique de sécurité*¹, se voit confier des tâches de sécurité

intérieure, une prise en considération de ces armes ne saurait manquer.

Le pistolet est avant tout une arme d'auto-défense. C'est sous ce titre que l'Association suisse des sous-officiers, bien connue pour ses publications de qualité, a édité un manuel bienvenu². Cette brochure, richement illustrée de dessins très explicites, se fonde sur les dernières nouveautés en matière de manipulations, d'instruction et d'utilisation du pistolet, telles qu'elles ont été adoptées par le FBI, le corps des Marines et de nombreuses polices antiterroristes américaines.

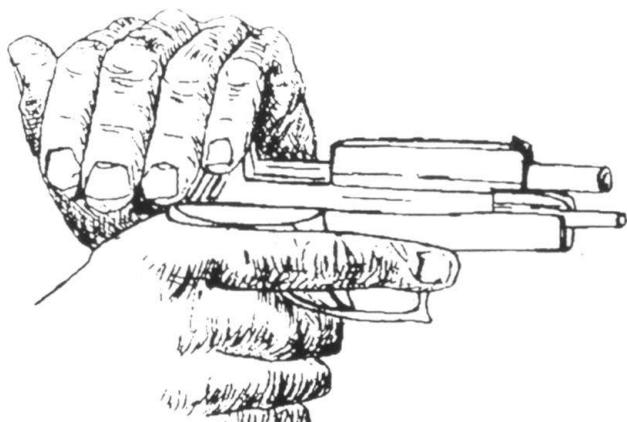
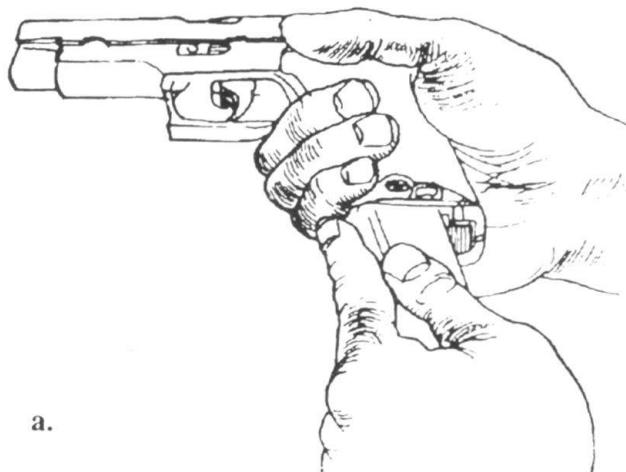
La simplicité est le maître mot, lorsqu'il s'agit de manipulations et de traitement des dérangements. Si le chapitre qui traite de la munition est très bref, celui consacré à l'instruction au tir est plus important, puisque conçu en termes de progression méthodologique. Il renvoie au chapitre cinq où le lecteur trouve un plan de leçons, ainsi qu'un exposé clair de la matière et des buts. Les prescriptions de sécurité, trop souvent malmenées, ont aussi leur chapitre. Point éminemment positif, elles sont valables pour toutes les armes! L'exposé des *techniques pour la défense personnelle* complète le tout. Ce manuel fait montre d'un réel et louable souci de clarté pour présenter une méthode simple et efficace.

De la même veine, et faisant appel aux enseignements de la même école, l'*American Small Arms Academy* en l'occurrence, *Defenda*³, sous la signature de M. Dama-

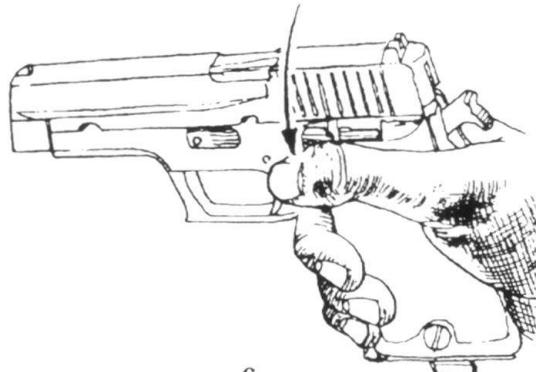
¹La politique de sécurité de la Suisse dans un monde en mutation: Rapport 1990 du Conseil fédéral à l'Assemblée sur la politique de sécurité de la Suisse, du 1^{er} octobre 1990, p. 27, scénario: violence infraguerrière, et p. 41, mission de l'armée.

²Baeriswyl Alain: Autodéfense au pistolet. Bienné, ASSO, 1991. 56 p. (ASSO, rue de Boujeans 1, 2502 Bienné). Le manuel est disponible en français ou en allemand.

³Defenda, Association pour l'étude et l'application de techniques de défense rapprochée pour les militaires, c/o M. Damaso, Schulriederstrasse 12, 3292 Dotzingen.



b.



Des illustrations claires pour des manipulations simples. Ici, la charge du pistolet.

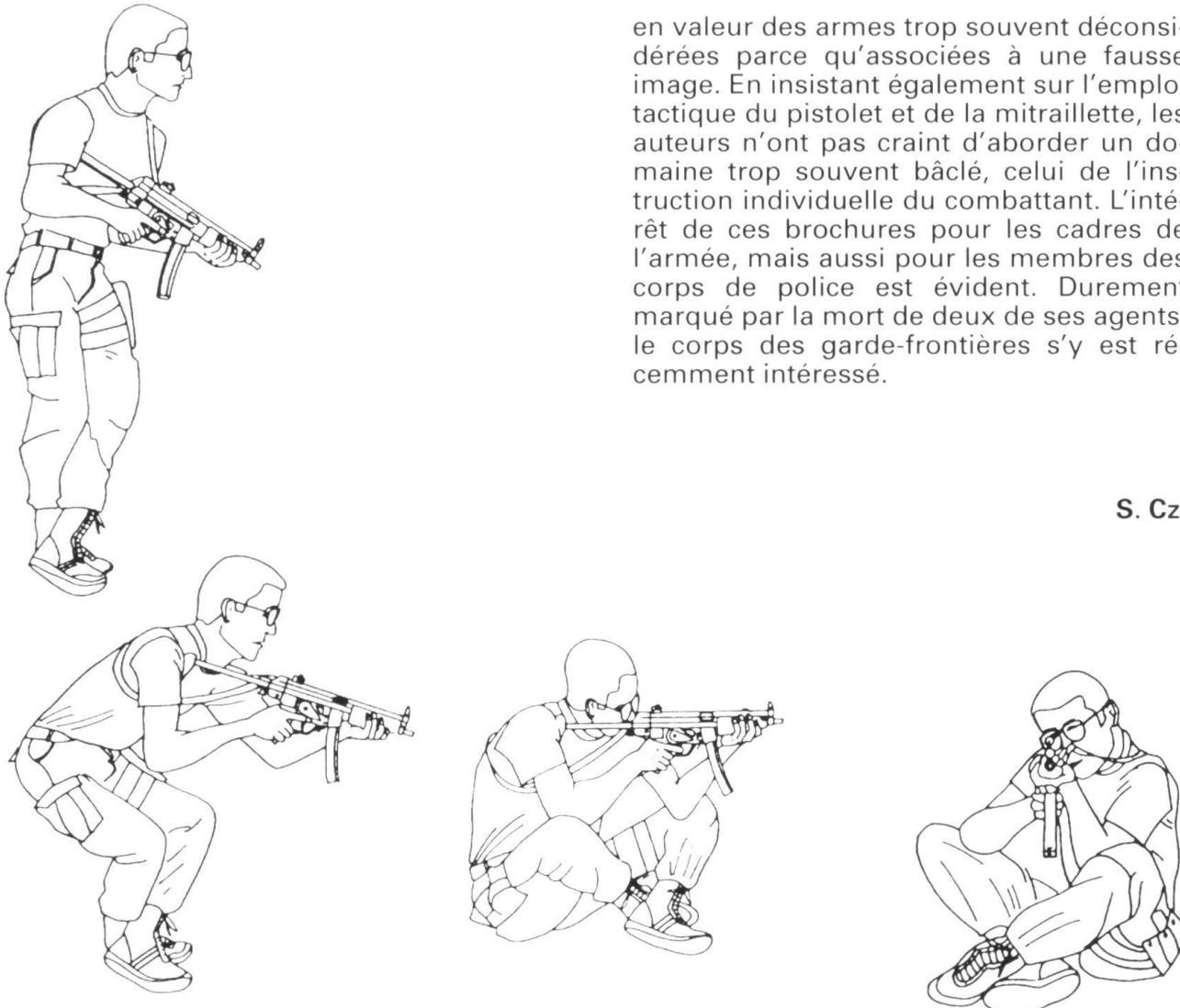
so, édite un manuel du tir à la mitrailleuse⁴. Le lecteur de ces deux manuels se rend immédiatement compte des avantages de la méthode utilisée: la manipulation mise à part, le traitement des dérangements, les positions de tir et la philosophie d'emploi se recoupent, quand elles ne sont pas semblables. Quel gain de temps dans l'instruction, lorsque celle-ci peut être effectuée sur la base d'un tronc commun!

La mitrailleuse est une arme qui peut être engagée avec profit aux distances du combat rapproché de l'infanterie, ce pour au-

tant que l'on s'en serve correctement. L'auteur tord ici très justement le cou à la «rafale longue» qui se voit limitée à deux coups. Signalons que le programme d'instruction proposé dans le manuel prévoit des tirs en rafale, départ arme en position d'attente, jusqu'à des distances de 10 mètres, en 1,2 seconde! Un bon tireur, sans gâcher de la munition, pourra même utiliser la rafale jusqu'à 15 mètres.

Les deux brochures de l'ASSO et de *Defenda* représentent une petite révolution dans le monde figé du tir. Elles remettent

⁴Tir de combat à la mitrailleuse. Massonnens, Defenda, 1991. 52 pp.



en valeur des armes trop souvent déconsidérées parce qu'associées à une fausse image. En insistant également sur l'emploi tactique du pistolet et de la mitrailleuse, les auteurs n'ont pas craint d'aborder un domaine trop souvent bâclé, celui de l'instruction individuelle du combattant. L'intérêt de ces brochures pour les cadres de l'armée, mais aussi pour les membres des corps de police est évident. Durement marqué par la mort de deux de ses agents, le corps des garde-frontières s'y est récemment intéressé.

S. Cz.

Comme celui du pistolet, le manuel mitrailleuse est illustré de façon réaliste. Ici, la position de tir «assise».